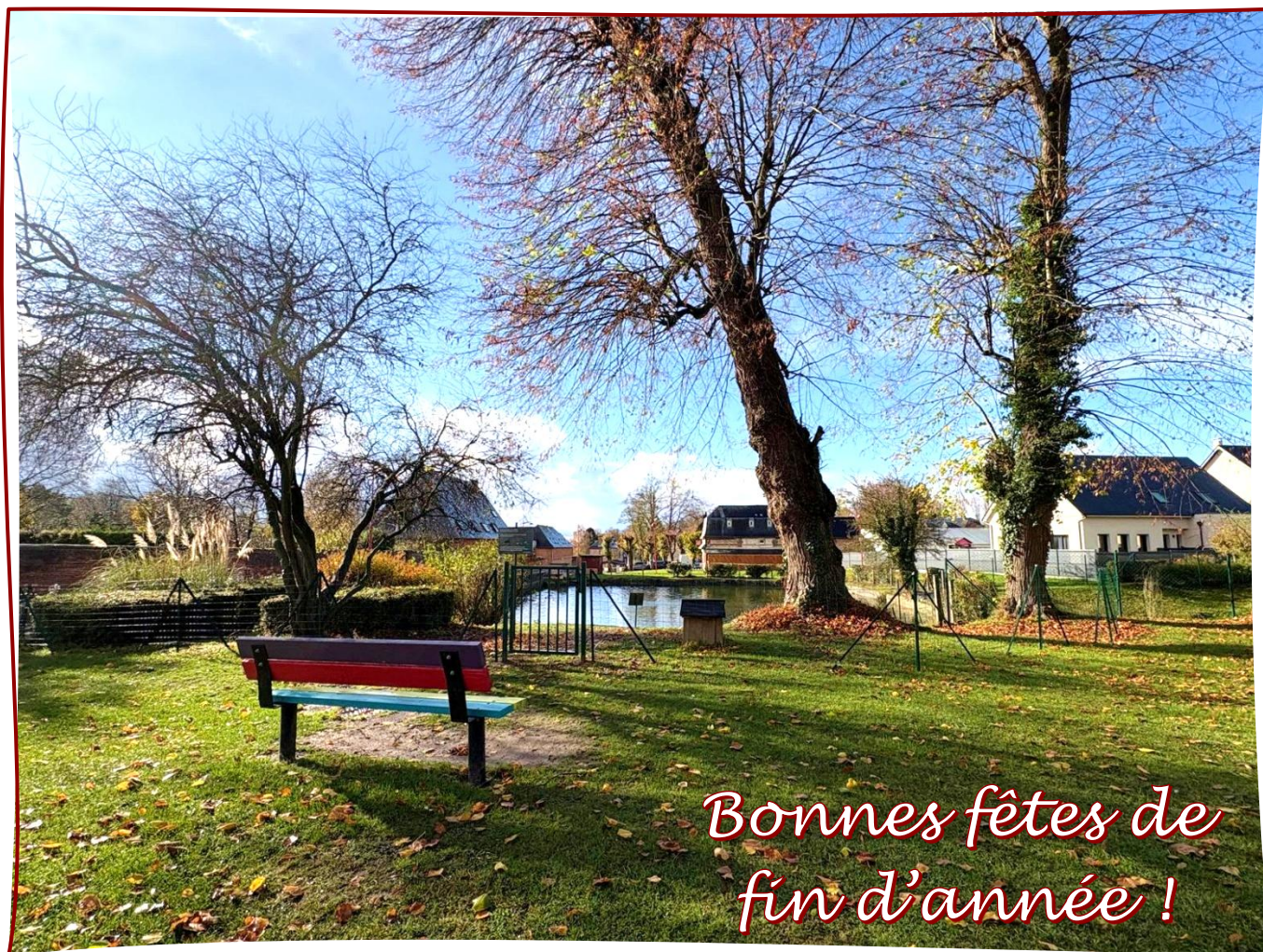


Information Municipale

Décembre 2025



WWW.MAIRIE-YMARE.FR

474 GRAND'RUE, 76520 YMARE
02 35 79 12 72

HORAIRES D'OUVERTURE :

- MARDI : 14H A 19H
- MERCREDI : 9H A 12H
- VENDREDI : 14H A 17H30

MADAME LE MAIRE,
MMES & MR LES ADJOINTS,
REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS.



SOMMAIRE

SERVICES COMMUNAUX.....	2
CCAS – ACTION SOCIALE.....	9
CRÈCHE RÉCRÉ A4.....	11
ASSOCIATIONS.....	13
ELECTIONS	18
TRAVAUX.....	19
JOBS D'ÉTÉ	22
CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE	23
CITOYENNETÉ	26
A SAVOIR.....	30
DU CÔTÉ DE LA MÉTROPOLE.....	31
NOUS CONTACTER	34
ÉVÈNEMENT COMMUNAL A VENIR	35

SERVICES COMMUNAUX

NOËL DES ENFANTS

La municipalité organise une journée festive pour les enfants le **vendredi 19 décembre 2025**, dernier jour avant les vacances scolaires.

Au programme pour chaque classe :

- **Distribution des cadeaux** : les enfants pourront recevoir le jouet offert par le Père Noël Municipal.
- **Projection d'un film** : une sélection adaptée sera diffusée dans la salle des fêtes.
- **Repas de Noël à la cantine** : un menu spécial sera servi à la cantine périscolaire pour le déjeuner.
- **Goûter** : un moment convivial sera proposé en fin de journée.



PLANNING DES MERCREDIS ENTRE JANVIER ET FÉVRIER 2026 :

Pensez à faire vos réservations via votre espace famille ou par e-mail : sportsetloisirs@mairie-ymare.fr

Planning d'activités des mercredis 2025-2026

Semaine 02 à 07 2025	THEMES	MERCREDI 07/01	MERCREDI 14/01	MERCREDI 21/01	MERCREDI 28/01	MERCREDI 04/02	MERCREDI 11/02
	Activités manuelles → L'air	Avion 	Moulin à vent 	Montgolfière 	Vol au vent 	Cerf-volant 	La fusée à paille 
	Activités sportives →	Pétanque 	Tennis de table 			Accrosport 	

HORAIRES DE LA MAIRIE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous tenons à vous informer que les horaires d'ouverture de la mairie restent inchangés, à l'exception d'une fermeture le vendredi 2 janvier 2026.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.



SERVICES COMMUNAUX

Accueil de loisirs d'Ymare - Planning 2026

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1	1 J	5 1 D	9 1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 M rentrée	1 J	44 1 D	1 M
	2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
	3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
	4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
2	5 L rentrée	6 5 J	10 5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 L	45 5 J	5 S
	6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
	7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
	8 J	8 D	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
3	9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
	10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
	11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
	12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
4	13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
	14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
	15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
	16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
5	17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
	18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
	19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
	20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
6	21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
	22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
	23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
	24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
7	25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
	26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
	27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
	28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
8	29 J	29 D	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
	30 V	30 L	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
	31 S	31 M	31 M	31 D	31 J	31 V	31 L	31 M	31 J	31 S	31 J	31 J
ALSH d'Ymare ouvert ALSH d'Ymare fermé En attente												

ALSH d'Ymare ouvert

ALSH d'Ymare fermé

En attente

Sous réserve de modifications

PLANNING VACANCES SCOLAIRES 2026-2027

Le Ministère de l'Education Nationale a dévoilé le calendrier des vacances scolaires 2026-2027.

	SEPT. 2026	OCT. 2026	NOV. 2026	DÉC. 2026	JANV. 2027	FÉV. 2027	MARS 2027	AVRIL 2027	MAI 2027	JUIN 2027	JUIL. 2027	AOÛT 2027
1	M 1 RENTRÉE	J 1	D 1	M 1	V 1	L 1	L 1	J 1	S 1	M 1	J 1	D 1
2	V 2	M 2	L 2	M 2	S 2	M 2	M 2	V 2	D 2	M 2	V 2	L 2
3	J 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	M 3	S 3	L 3	J 3	S 3	M 3
4	V 4	D 4	M 4	V 4	L 4	J 4	J 4	D 4	M 4	V 4	D 4	M 4
5	S 5	L 5	J 5	S 5	M 5	V 5	V 5	L 5	M 5	S 5	L 5	J 5
6	D 6	M 6	V 6	D 6	M 6	S 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6
7	L 7	M 7	S 7	L 7	J 7	D 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7
8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	L 8	J 8	S 8	M 8	J 8	D 8
9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	M 9	M 9	V 9	D 9	M 9	V 9	L 9
10	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	M 10	S 10	L 10	J 10	S 10	M 10
11	V 11	D 11	M 11	V 11	L 11	J 11	J 11	D 11	M 11	V 11	D 11	M 11
12	L 12	J 12	S 12	L 12	M 12	V 12	V 12	L 12	M 12	S 12	L 12	J 12
13	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13	S 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13
14	L 14	M 14	S 14	L 14	J 14	D 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14
15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	L 15	L 15	J 15	S 15	M 15	J 15	D 15
16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	M 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16
17	J 17	M 17	S 17	J 17	D 18	M 17	M 17	S 17	L 17	J 17	S 17	M 17
18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18	J 18	J 18	D 18	M 18	V 18	D 18	M 18
19	S 19	L 19	J 19	S 19	M 19	V 19	V 19	L 19	M 19	S 19	L 19	J 19
20	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20	S 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20
21	L 21	M 21	S 21	L 21	J 21	D 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21
22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	L 22	J 22	S 22	M 22	V 22	D 22
23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	M 23	M 23	V 23	D 23	M 23	S 23	L 23
24	J 24	M 24	S 24	J 24	D 24	M 24	M 24	S 24	L 24	J 24	S 24	M 24
25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25	J 25	J 25	D 25	M 25	V 25	D 25	M 25
26	S 26	L 26	J 26	S 26	M 26	V 26	V 26	L 26	M 26	S 26	L 26	J 26
27	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27	S 27	M 27	D 27	J 27	D 27	M 27	V 27
28	L 28	M 28	S 28	L 28	J 28	D 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28
29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29	L 29	L 29	J 29	S 29	M 29	J 29	D 29
30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	M 30	M 30	V 30	D 30	M 30	V 30	L 30
31	S 31	J 31	D 31	J 31	D 31	M 31	M 31	S 31	L 31	S 31	D 31	M 31

→ Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.
→ Les classes vaqueront le vendredi 7 mai 2027.

Pour en savoir plus :
education.gouv.fr/calendrier-scolaire

© Ministère de l'Education nationale - Octobre 2025

SERVICES COMMUNAUX

Le Journal des Mercredis

Semaine 36 à 42

Activités manuelles : les escargots

Planning d'activités des mercredis 2025-2026

Semaine 36 à 42 2025	THEMES	MERCREDI 03/09	MERCREDI 10/09	MERCREDI 17/09	MERCREDI 24/09	MERCREDI 01/10	MERCREDI 08/10	MERCREDI 15/10
Les escargots Activités manuelles	Comment est construit un escargot ?		Coquille fleurie	Escargot en pâte à sel	Peinture de l'escargot	Escargot « Octobre rose »	Escargot en origami	Escargot géant
	Activités sportives	Hockey sur gazon 			Activités sélectionnées avec les enfants 			



Escargots en pâte à sel et peinture



Escargots « octobre rose »



Escargots en origami



Escargot G.É.A.N.T



Coquilles fleuries



SERVICES COMMUNAUX

Le Journal des Mercredis

Semaine 36 à 42

Activités sportives et culturelles

Jeux extérieurs



Handball



Balle assise



Football



Jeux de construction



Rangement du local matériel



Coloriages



Jeux de société



SERVICES COMMUNAUX

1^{ère} semaine

Le journal des vacances
d'automne 2025

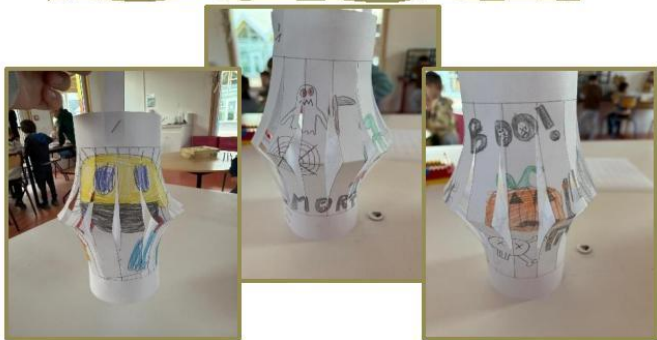
Handball



Maison géante de Là-Haut



Création de lanternes magiques



Planning d'activités ALSH 2025-2026

Semaine 43 du 20/10 au 24/10	THEMES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Activités manuelles	Disney Halloween	Guirlandes de personnage Disney	Maison géante de « Là-haut »	Attrape rêves de Peter-pan	Vitrails Disney	Lanternes magiques
Activités sportives	Sports Collectifs de petits terrains	Basket-ball	Handball	Activité au choix	Volley-ball	Tchoukball

Basket-ball



Tchoukball



Attrape rêves
de Peter Pan



SERVICES COMMUNAUX

2^{ème} semaine

Planning d'activités ALSH 2025-2026

Semaine 44 du 27/10 au 31/11	THEMES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Activités manuelles	Disney Halloween	Création d'un Bob	Chapeaux de sorcières Mickey	Citrouille Mickey	Découpe de citrouilles	Masques Halloween Disney
Activités sportives	Sports de raquette	Tennis	Badminton	Activité au choix	Tennis de table	Speedminton



Dessins d'Halloween



Tennis



Monstres en assiette



Badminton



Création de chapeaux de sorcières



Speedminton



Balle assise



Visite à la ferme pédagogique



Découpe de citrouilles



SERVICES COMMUNAUX

Retour en images sur le vendredi 31 octobre où les enfants du centre de loisirs ont fêté **Halloween**. Bravo aux enfants et à Lucie pour les citrouilles effrayantes !

Nous remercions les associations Les jardins ouvriers et la Mare à Wido pour le don des citrouilles ainsi que Mathis Desmouceaux pour les belles photos.



CCAS – ACTION SOCIALE

SORTIE DES AINES

Jeudi 11 septembre, la municipalité a offert aux aînés, le temps d'une journée, la découverte d'un des plus beaux villages de France : GERBEROY.

Ils ont eu le plaisir de découvrir une vannerie en compagnie d'un artisan passionné. De déjeuner ensuite dans un restaurant typique puis de se balader dans les ruelles fleuries de ce joli village.

Ce fut un beau moment de convivialité entre les aînés et les élus.



AIDE A L'ENERGIE

Comme tous les ans, le CCAS de la Mairie propose aux aînés de plus de 65 ans et inscrits sur la liste électorale de la commune, une aide financière, destinée aux dépenses énergétiques et calculée en fonction de leurs revenus.

Pour cette année 2025, un total de 5400€ a été versé à 32 demandeurs.

CCAS – ACTION SOCIALE

COLIS DES AÎNÉS

Depuis plusieurs années, le CCAS de la mairie d'Ymare offre un colis de Noël aux aînés de plus de 65 ans, inscrits sur la liste électorale de la commune. Chaque foyer bénéficiaire recevra un colis unique.

Pour cette année, le colis sera distribué par les membres du Conseil Municipal à l'occasion d'un goûter **le jeudi 18 décembre entre 16h et 18h dans la salle du conseil** de la mairie.

Ce colis sera à leur disposition après ce rendez-vous jusqu'au 9 janvier 2026 pour les aînés n'ayant pas pu venir.



CLIC

L'association Nouveau Souffle en partenariat avec le CLIC du Plateau Est de Rouen vous propose plusieurs ateliers :

- Mardi 20 janvier 2026 : Apprendre à déléguer
- Mardi 3 mars 2026 : Apprendre à gérer son stress
- Mardi 31 mars 2026 : aidant épuisé : que faire quand on n'en peut plus ?
- Mardi 28 avril 2026 : retraité aidant : comment trouver l'équilibre entre mes aspirations et mon rôle d'aidant ?

Ces ateliers auront lieu de 10h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Salle de lecture Espace Culturel Bourvil, 5 allée Jacques Offenbach, 76520 FRANQUEVILLE SAINT PIERRE

Sur inscription auprès du CLIC au 02.35.65.02.68



Un soutien pour vous aidants Ateliers thématiques

Vous aidez régulièrement un proche malade, ou en situation de dépendance et vous vous sentez fatigué, isolé, et/ou démuni face à certaines situations ?

Vous avez besoin d'être soutenu et accompagné pour mieux gérer le stress, la culpabilité, les décisions, la fatigue, la relation avec votre proche malade, la famille, les soignants... ?

Venez participer aux ateliers thématiques de l'Association Nouveau Souffle.

Nos ateliers durent 2h et sont animés par un professionnel; ils permettent d'échanger avec d'autres aidants sur des difficultés et sujets concrets.

- 30/09/25 : Souffler, oui mais comment ?
- 25/11/25 : Apprivoiser ma culpabilité
- 20/01/26 : Apprendre à déléguer
- 03/03/26 : Gérer son stress
- 31/03/26 : Aidant épuisé : que faire quand on n'en peut plus ?
- 28/04/26 : Retraité aidant : comment trouver l'équilibre entre mes aspirations et mon rôle d'aidant ?

Vous pouvez participer à un ou plusieurs ateliers, en fonction de vos besoins.

**Les ateliers auront lieu les mardis de 10h à 12h
à l'Espace Culturel Bourvil "Salle de lecture"
5 allée Jacques Offenbach 76520 Franqueville Saint Pierre**

Inscription gratuite et obligatoire auprès de
CLIC Plateau Est Rouen
02.35.65.02.68.
contact@clic-plateau-est.fr

Et financé par :  AG2R LA MONDIALE  SEINE-MARITIME

CRÈCHE RÉCRÉ A4

INSCRIPTION EN CRÈCHE

55 rue de l'église – 76520 YMARE

Cécile Décatoire, Directrice du multi accueil

Tél : 02.35.60.09.28

Email : creche@recrea4.fr

ACCUEIL
RÉGULIER

ACCUEIL
OCCASIONNEL

POUR LA RENTRÉE
2026-2027 VOUS
POUVEZ INSCRIRE
VOTRE ENFANT
AVANT LE 15 MARS
2026.

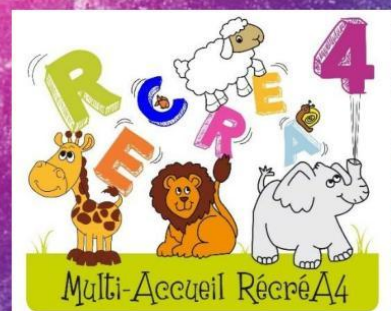
ACCUEIL D'ENFANTS ÂGÉS DE 2 MOIS ½ JUSQU'À LA
SCOLARISATION.



OUVERT DU LUNDI AU
VENDREDI DE 7H30 À 18H30

QUI GÈRE LA CRÈCHE RÉCRÉA4 ?

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL QUI
COMPREND LES COMMUNES DE GOUY, LES
AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT OUEEN,
QUEVREVILLE LA POTERIE ET YMARE



CRÈCHE RÉCRÉ A4

PRÉPARATION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE A LA CRÈCHE RÉCRÉ A4



*Cette année les enfants
ont le plaisir de
retrouver Aude pour
l'éveil musical !!!*



*Nos petits lutins étaient à l'œuvre
pour décorer le sapin !!!*



ASSOCIATIONS

BOUM D'HALLOWEEN

Retour en images sur la collecte de bonbons et la boum d'Halloween organisées par l'ASCY WIMARA fin octobre.

Petits et grands se sont prêtés au jeu et se sont vêtus de leurs plus beaux costumes.



ASSOCIATION DU PLATEAU EST DE ROUEN

Nouvelle Association sur le Plateau Est de Rouen : création de l'association OEM – Organisation, Échange et Mobilisation sur le Plateau Est de Rouen (Le Mesnil Esnard)

Sa mission ? Favoriser le lien social, encourager les initiatives citoyennes, et soutenir les jeunes à travers des actions concrètes, des projets collaboratifs et des événements pour tous.

Basée au cœur du Plateau Est au Mesnil Esnard, l'association OEM se veut un espace d'écoute, de partage et de mobilisation au service du territoire et de ses habitants. Au programme : ateliers, rencontres, accompagnement, actions solidaires... Suivez-la sur sa page Facebook pour rester informé : [www.facebook.com](https://www.facebook.com/oem.plateau.est.rouen)



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DE YOGA : APRÈS-MIDI BIEN-ÊTRE SAMEDI 7 FÉVRIER 2026



Modalités d'inscription :

- Réservé en priorité aux adhérents et habitants d'Ymare et Quévreville
- Gratuit, attention les places sont limitées
- Inscription obligatoire par Email
(contact.yoga.bien.etre.ymare@gmail.com)



Yoga pour tous

14h30-15h30

Découvrez le Yoga selon la méthode Iyengar vers un alignement du corps et de l'esprit

Automassage

15h45-16h45

L'automassage est une technique douce, issue de la médecine traditionnelle chinoise qui consiste à se masser soi-même. Elle permet de se relaxer, de dénouer les tensions et les maux du quotidien (sommeil, stress....).

Relaxation sonore bols tibétains

17h-18h

Allongé(e) sur votre tapis, laissez-vous guider par l'harmonie et la vibration des bols tibétains et vivez une expérience unique de détente

Avec la participation d'Isabelle du cabinet Second Souffle et Mélanie, professeur de Yoga Iyengar

SAMEDI 07 FEVRIER 2026 à la salle de judo d'Ymare

ASSOCIATIONS

LA GAZETTE DE L'ETPE – ENTENTE TENNIS DU PLATEAU EST



TENNIS MAGAZINE ETPE



www.etpe.net

ETPE 2.0 c'est reparti !

Eh oui - vous l'aviez remarqué la rentrée a été fructueuse.

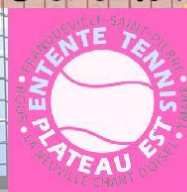
Je le sais cette gazette vous manquait grandement.

Elle est de retour pour ce début de saison fort de ses + 100 licenciés
et + 17% en cours collectifs - Octobre rose - Le pôle santé avec
l'after - Le tennis fauteuil - les plateaux - l'arrivée
d'Arthur pour nous aider. Nous allons dans ce numéro revenir sur un
maximum de ces événements !

#012K26
LE MAGAZINE



0 0 1 2 6 8 9



Rentrée 25/26

ASSOCIATIONS

LA GAZETTE DE L'ETPE – ENTENTE TENNIS DU PLATEAU EST

VISTITE

C'est une visite pour découvrir notre ETPE 2.0. Olivier Halbout président de la ligue de tennis Normande a foulé nos courts le temps de visiter nos installations - l'accent était bien évidemment porté sur le sport pour tous



QR CODE pour effectuer un don pour nos actions sociales



AG DU CLUB

Le club procédait à son AG 2024-2025. Le moment d'élire de nouveaux membres du comité de direction et d'échanger entre tous. Merci de votre présence à tous.



Octobre Rose
Tom à
Quévreville -
Michèle au
SIVOM, au top



Chaque samedi et pendant les vacances, c'est plateau !

Les plateaux se sont des compétitions pédagogiques. Le but est de commencer les matchs en douceur. C'est pour les plus de 6 ans !
Inscription ici :



NOUVELLE ÉCOLE DE TENNIS LE NOUVEAU RDV TENNIS

Depuis cette année le mercredi & le samedi ont lieu des cours un peu spéciaux : La nouvelle école de tennis - du tennis en ateliers avec les parents et les enseignants.



INFOS CHRONO

Quelques chiffres

De Date à date c'est 101 licenciés de plus pour cette saison.
+17% en cours collectifs et la création de nombreux créneaux.
"Merci à tous"

LES CHAMPIONS SUR UN NUAGE



De supers résultats la saison passée, et c'est toujours sur un nuage que nous retrouvons Abi, Charles et Ugo ! Victoire en Normandie et de beaux matchs dans le Nord !!

ACCÈS AUX COURTS

Nous y sommes - L'accès aux courts va devenir plus facile à Franqueville (moquette) dans les prochaines semaines.

Pour les courts extérieurs d'Ymare le code est enfin uniforme au reste du club - c'est top !

BIENVENUE ARTHUR

WELCOME



Pour nous aider pendant la période de convalescence de Charlène, nous avons eu le plaisir d'accueillir ARTHUR. Il sera avec nous jusque juillet au minimum.

PRO & CIE AU TOP

Ce mois-ci c'est JIM et ELODIE de Pro & Cie à Pitres à qui nous tirons notre chapeau. Des écrans au top.

Pro & cie à Pitres c'est du neuf mais aussi de la réparation de matériel !



1er trimestre 25/26

ELECTIONS

ELECTIONS MUNICIPALES

Les électeurs français sont appelés aux urnes les dimanches 15 et 22 mars 2026 pour élire leurs conseillers municipaux et communautaires.

VOUS AVEZ JUSQU'AU MERCREDI 4 FEVRIER POUR VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ELECTORALE EN TELEPROCEDURE
JUSQU'AU VENDREDI 6 FEVRIER POUR LES INSCRIPTIONS VIA L'ARTICLE L30



Ce qui change :

- Scrutin de liste à 2 tours pour toutes les communes et candidats supplémentaires
- Dans toutes les communes, y compris les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers municipaux seront élus au **scrutin de liste à 2 tours** avec dépôt de listes comportant au plus 2 candidats supplémentaires (art L260 du code électoral)
- Pour Ymare, le conseil devra compter 15 élus en effectif complet, la liste pourra comporter 16 ou 17 noms en respectant toujours la règle de la parité alternative.
- Ces candidats supplémentaires ne siègent pas au sein du conseil municipal et n'auront aucun rôle tant qu'une démission ou un décès n'a pas lieu au sein des conseillers municipaux en poste et issus de la liste élue.

Si une liste obtient la majorité absolue au premier tour, il lui est attribué un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés. **En cas de second tour, seules peuvent se présenter les listes ayant obtenu 10% des suffrages exprimés.** Ces listes peuvent être modifiées dans leur composition pour inclure des candidats ayant figuré au premier tour sur d'autres listes, à condition que la liste de ces candidats ait obtenue, au premier tour, au moins 5% des suffrages exprimés. En cas de fusion de listes, l'alternance entre une femme et un homme doit toujours être respectée. La répartition des sièges se fait ensuite comme lors du premier tour, avec attribution de la moitié des sièges à la liste arrivée en tête.

ELECTIONS

ELECTIONS MUNICIPALES

Procurations, deux possibilités :

1. Rendez-vous directement en commissariat ou en brigade de gendarmerie, sans prendre rendez-vous, muni de votre pièce d'identité, pour remplir le formulaire Cerfa de demande de procuration.
2. Dès les prochaines élections, les procurations pourront être entièrement dématérialisées. **Attention, la procuration dématérialisée n'est possible que sous 2 conditions :**
 1. Posséder une carte d'identité électronique nouvelle génération CNle
 2. Avoir fait certifier son identité dans une mairie où la prise d'empreintes est possible, sur le plateau EST, il s'agit de la mairie de MESNIL-ESNARD.

Comment faire certifier votre identité :

- L'utilisateur fait une demande sur l'application FRANCE IDENTITE
- L'application va lui demander de LIRE sa carte d'identité ce qui va générer un QR-CODE
- L'usager se présente ensuite dans une mairie dotée d'un dispositif de recueil (DR) des empreintes digitales. Il présente son QR-CODE à l'agent qui va prendre ses empreintes digitales. La Mairie la plus proche : LE MESNIL-ESNARD (sans rendez-vous).
- Si les empreintes sont conformes à celles contenues dans la carte d'identité, l'usager recevra dans les 24 à 48 heures une notification lui indiquant que son identité est certifiée. (Cette certification est valable 5 ans)

Le décret paru le 7/11/2025 permettra une autre facilité : lorsqu'une procuration est établie dans une commune située outre-mer, celle-ci peut envoyer la procuration au maire de la commune du mandant par simple mail avec accusé de réception, que la commune se trouve outre-mer ou en métropole. Le dispositif est le même dans l'autre sens (de la métropole vers une commune ultramarine).

RAPPEL : Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez désigner un mandataire inscrit sur les listes électorales d'une autre commune ou d'un autre consulat que vous.

Pour tout savoir sur les procurations, rendez-vous sur le site internet :
<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/fiches-pratiques/election/procuration>

Vous souhaitez vérifier votre situation électorale, vous inscrire sur les listes électorales ou bien faire une procuration ? Rendez-vous ici :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>



TRAVAUX

SECURISATION DES ACCES A LA MARE

Afin de sécuriser l'accès à la mare, notamment pour les enfants, une barrière a été ajoutée, dans l'avenue du 8 mai.



Un espace entre l'herbe et le grillage a été respecté afin que les canards puissent aller et venir à leur guise.



Sur ce point, nous souhaitons attirer votre attention. Vous l'avez sûrement remarqué, les canards aiment divaguer entre la mare et le clos de la ferme. Ils empruntent régulièrement le passage protégé (ou non) à cet effet. Malheureusement, nous avons récemment constaté plusieurs canards victimes d'accident sur le bord de la route.

Même si ceux-ci ne se déplacent pas toujours rapidement, nous comptons sur votre vigilance et votre bienveillance pour qu'ils puissent traverser sereinement et en toute sécurité la Grand'rue.



TRAVAUX

ENTRETIEN DES ARBRES DERRIÈRE LE VERT VILLAGE



POSE D'UN PANNEAU AUX NOUVEAUX JEUX AVEC AFFICHAGE DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL

Un panneau a été installé auprès des nouveaux jeux, en face de la salle des fêtes, afin d'y afficher l'arrêté municipal du n°2025/26. Ce dernier rappelle que :

- Les jeux sont destinés aux enfants âgés entre 2 et 12 ans maximum,
- L'aire de jeux est accessible de 8h à 21h,
- Les enfants fréquentant l'aire de jeux sont sous l'entière responsabilité de leurs parents ou des personnes les accompagnant,
- Il est interdit sur l'aire de jeux : tout engin à moteur, l'utilisation d'appareils sonores, l'usage d'engins dangereux, les animaux domestiques, d'apporter des bouteilles en verres ou de l'alcool ainsi que de fumer ou devapoter.

Merci de respecter ces règles pour préserver la tranquillité du voisinage et le bon usage de cet espace de jeux.

Cultivons le respect et le vivre-ensemble.



TRAVAUX

ARRACHAGE DE LA HAIE ET MISE EN PLACE D'UN DRAINAGE

La haie située entre la mare communale et la boulangerie a été retirée en raison de son état dégradé. En effet, celle-ci présentait des signes de fragilité, compromettant sa pérennité.

Par ailleurs, face aux risques d'inondation liés à la montée des eaux de la mare, un système de drainage a été installé entre les deux espaces. Cette mesure préventive vise à éviter toute infiltration d'humidité dans les fondations de la boulangerie, préservant ainsi l'intégrité du bâti et les conditions sanitaires du commerce.



JOBS D'ÉTÉ

DISPOSITIF «JOB D'ÉTÉ»

**Vous avez entre
16 et 21 ans**

**Vous êtes
disponible pendant
la période estivale**

**Vous souhaitez
découvrir le monde
du travail**

Le dispositif « Job d'été » vous est proposé. Il vous permet d'intégrer le personnel communal en travaillant à mi-temps (17h30/semaine) sur une durée de 4 semaines pendant la période estivale.

La Mairie d'Ymare vous offre la possibilité de travailler en juillet ou en août, à la condition d'avoir préalablement déposé une candidature et sous réserve :

- D'avoir 16 ans révolus si vous souhaitez vous diriger vers les services municipaux (entretien des espaces verts, entretien des bâtiments, ménage...)
- D'avoir 17 ans révolus si vous préférez vous orienter vers le Centre de Loisirs (préparation de la restauration)

Pour postuler, vous devrez remettre en Mairie votre candidature, composée d'une lettre de motivation et d'un éventuel CV, entre **janvier** et **mars**.



Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à prendre
contact avec
le service RH de la Mairie
d'Ymare au 02.35.79.12.72

Les places étant limitées, l'ordre d'arrivée des candidatures déterminera leur acceptation.

Les candidatures déposées après mars ne seront pas retenues.

La candidature au dispositif « Job d'été » est unique, permettant ainsi au plus grand nombre de jeunes d'en bénéficier. Il n'y aura donc pas de renouvellement possible.

ATTENTION

CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE

RETOUR EN IMAGES SUR LE DERNIER YMAR'CHÉ DE L'ANNÉE ET SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS – SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025



C'était un immense plaisir de vous retrouver pour le dernier marché de l'année.

Entre soleil, bonne humeur, musique et commerçants passionnés, tout était réuni pour un moment magique et chaleureux.

Un énorme merci à tous les habitants, les artisans et les producteurs pour votre présence !



CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE

INAUGURATION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE BELBEUF

Mercredi 10 septembre 2025, la nouvelle piscine de Belbeuf a été officiellement inaugurée en présence des élus des 10 communes partenaires, ainsi que de Zoheir Bouaouiche, Le Secrétaire général de la Préfecture de Seine-Maritime, Annie Vidal, Députée de la Seine-Maritime, Pascal Martin et Patrick Chauvet, Sénateurs de la Seine-Maritime, Jonas Haddad, Vice-président de la Région Normandie, Julien Demazure, Vice-président du Département de Seine-Maritime et Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie.

La piscine a officiellement ouvert ses portes le samedi 13 septembre au public pour proposer divers espaces : bassins adaptés, espace bien-être, espace aqualudique, espace forme, accessibilité renforcée...

Découvrez les horaires, tarifs et activités sur www.o-cape.fr



CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE

TRAVAUX SUR LA DÉPARTEMENTALE 13

Les travaux sur la départementale 13 arrivent à leur terme. Voici les dernières informations concernant la circulation et les aménagements :

- Réouverture de la rue de l'Église : La voie est désormais accessible à la circulation.
- Rond-point opérationnel : Le nouvel aménagement est fonctionnel.
- Arrêt de bus scolaire temporaire : Jusqu'à fin décembre 2025, l'arrêt reste situé au niveau du parking poids lourds. L'arrêt habituel, rue de l'Église, sera rétabli à la rentrée scolaire de janvier 2026.
- Piste cyclable : Les travaux se poursuivent dans les communes voisines pour une mise en service progressive. Les riverains pourront en bénéficier dès que possible.



AFFICHAGE DE BANDEROLES POUR OCTOBRE ROSE ET NOVEMBRE BLEU

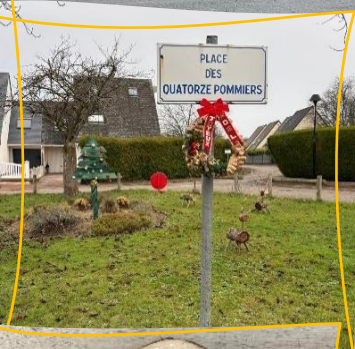
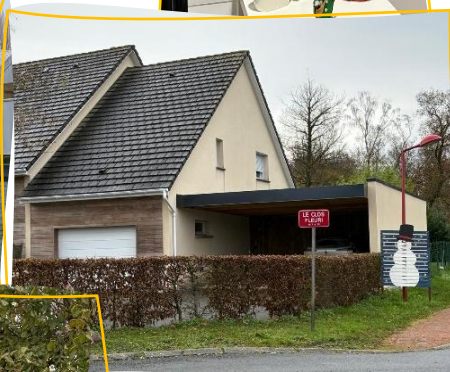


CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE

DÉCORATIONS DE NOËL DANS LA COMMUNE

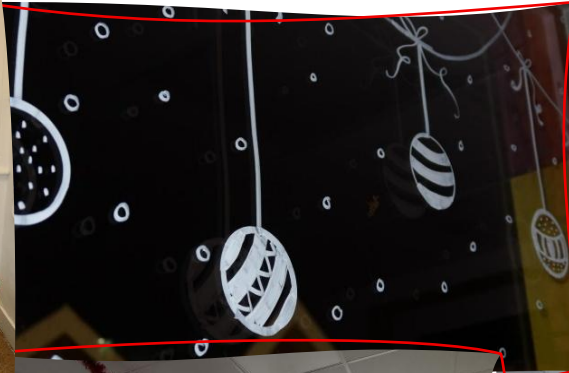
Les décorations de Noël ont pris place dans chaque quartier de la commune. Celles-ci sont élaborées en bois et matériaux recyclés.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'éco-responsabilité visant à concilier sobriété énergétique et convivialité. Elle permet de préserver la tradition festive tout en réduisant l'impact environnemental des illuminations et décorations



CE QU'IL S'EST PASSÉ CE TRIMESTRE

DÉCORATIONS DE NOËL DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX



La garderie, la cantine
et la salle des fêtes ont
tous accueilli un beau
sapin pour les fêtes de
fin d'année



CITOYENNETÉ

DIVAGATION & DÉJECTIONS CANINES

Sur la voie publique ainsi que dans les forêts, **vous êtes responsable des dommages** que votre chien peut causer. Vous devez **tenir votre chien en laisse** s'il représente un danger pour les personnes ou pour d'autres animaux domestiques. N'oubliez pas, si votre **chien est catégorisé**, il doit porter une **muselière** lors de vos promenades.

De plus, tout propriétaire ou **possesseur de chien** est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au **ramassage des déjections canines** sur toute ou partie du domaine public communal.

Pour rappel, un [arrêté municipal prescrivant la lutte contre les aboiements de chien](#) a été pris le 14 avril 2024.

Merci à vous d'appliquer ces consignes pour le respect et le bien-être de tous. Chaque administré possède une part de responsabilité dans la bonne cohabitation de son quartier et de la bonne entente entre voisins. Il est important de respecter ces quelques règles simples pour vivre ensemble sereinement.

Nous comptons sur vous, vivons ensemble !

INFORMATION MUNICIPALE

L'information communale est diffusée par e-mail. Si vous souhaitez la recevoir, merci de nous envoyer votre adresse à : [**contact@mairie-ymare.fr**](mailto:contact@mairie-ymare.fr).

AFFICHAGE DES NOMS SUR LES BOITES AUX LETTRES

Afin de garantir une distribution optimale du courrier, nous vous invitons à vérifier que votre boîte aux lettres porte, de manière visible, vos nom et prénom complets. Cette mesure contribue à limiter les erreurs de livraison et à sécuriser vos envois.



CITOYENNETÉ

RECENSEMENT SERVICE NATIONAL

Les jeunes nés en **Octobre, Novembre et Décembre 2009** doivent se rendre en mairie ou sur le site internet [service public](#) avant le **31 décembre 2025**, munis de leur carte d'identité ainsi que du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser.

Cette démarche qui peut être effectuée par le représentant légal permet :

- De s'inscrire aux examens et concours
- D'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans
- D'assister à la journée d'appel de préparation à la défense

Attention, restez vigilants : Merci de vérifier attentivement que les informations complétées sur le cerfa soient exactes.

ATTENTION AUX CAMBRIOLAGES ET AU DÉMARCHAGE FRAUDULEUX

A l'approche des fêtes de fin d'année, retrouvez ci-dessous quelques conseils de prévention pour la lutte contre les cambriolages et les vols.

Soyez vigilants :

- ✓ Fermez vos portes
- ✓ Ne laissez pas d'objets de valeur à la vue
- ✓ Ne conservez pas d'espèces à votre domicile
- ✓ Prévenez vos voisins quand vous devez vous absenter
- ✓ Prévenez la gendarmerie en cas d'absence prolongée

Si vous avez été visité, ne touchez à rien et composez le 17 !



Vol par ruse / démarchage à domicile :

Les auteurs n'hésitent pas à se faire passer auprès des victimes pour des agents des eaux, des vendeurs de calendriers, des policiers ou des gendarmes.

→ La bonne réaction à avoir est de signaler tout démarchage suspect en appelant le 17.



A SAVOIR



France
services

LES MAISONS FRANCE SERVICES

Il existe plusieurs maisons France services autour d'Ymare, notamment à Pont de l'Arche.

Ces maisons vous accueillent pour vos démarches administratives du quotidien. Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement individuel dans la réalisation d'une démarche administrative. Vous pouvez également vous y rendre pour prendre un rendez-vous avec un partenaire, pour participer à un atelier, pour utiliser le matériel informatique et/ou pour bénéficier d'un simple renseignement.

Les services disponibles sur place :

Le socle commun de partenaires

 France Titres	 France Rénov'
 Allocations familiales	 France Travail
 Assurance Maladie	 La Poste
 Assurance retraite	 Mutualité sociale agricole
 Chèque énergie	 Point-justice
 Finances publiques	 Urssaf

Les 5 thématiques les plus abordées sont :

- La retraite (créer un espace personnel, faire des simulations d'allocations, liquider sa pension...)
- La santé
- Les impôts (aide à la déclaration d'impôt sur le revenu, naviguer sur son espace personnel...)
- Les titres d'identité
- L'immatriculation de véhicules

Pour tout savoir sur les maisons France Services, rendez-vous sur <https://www.france-services.gouv.fr/>.

Pour contacter la maison France Services de Pont de l'Arche :

- 6 Rue du Président Kennedy (Ancien collège Hyacinthe Langlois), 27340 Pont-de-l'Arche
- 02 32 98 90 90 - accueil.letremplin@pontdelarche.fr

Horaires (Sans rendez-vous) : Lundi : Fermé Mardi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 19:00 Mercredi : 14:00 - 17:00 Jeudi : 09:00 - 12:00 / 14:00 - 18:00 Vendredi : 14:00 - 17:00 Samedi : 09:00 - 12:00



Plus proche

2 800 maisons France services

et 144 bus à moins de 20 minutes de chez vous.



Plus efficace

4 démarches sur 5

sont entièrement résolues dès la première visite !



Plus humain

Tous les conseillers

vous accompagnent dans vos démarches, gratuitement et sans rendez-vous.



Plus sûr

Fini les arnaques

Vos maisons France services sécurisent toutes vos démarches.



A SAVOIR

RÉCUPÉRATEUR D'EAU – DÉPARTEMENT DE SEINE-MARITIME

Le Département de la Seine-Maritime propose une aide financière pour acheter des systèmes de récupération d'eau de pluie. Ce dispositif permet d'accompagner les investissements nécessaires à la récupération des eaux de pluie des toitures des habitations et dépendances des particuliers propriétaires occupants afin de favoriser les économies d'eau potable pour une utilisation à l'extérieur (arrosage, nettoyage...)

Pour tout savoir, rendez-vous sur :

<https://www.seinemaritime.fr/aides-et-demarches/recupeau76/>

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME TOUJOURS À VOS CÔTÉS



En France, 6 % de la **CONSOMMATION D'EAU POTABLE** d'un foyer sont dédiés à des usages extérieurs (source ADEME)

RÉCUP'EAU 76

L'EAU POTABLE EST PRÉCIEUSE,
UTILISONS L'EAU DE PLUIE !

**Votre Département
vous aide avec une PRIME
pour la mise en place
d'un récupérateur d'eau**

**de 150 €
à 1 000 €**



Pour en savoir plus :
www.seinemaritime.fr/recupeau76

Conception, réalisation, diffusion : Direction de la Communication et de l'Environnement / Impression départementale - 2025

DU CÔTÉ DE LA MÉTROPOLE

FILOR INFO



Suspension du service filo'r le 31 décembre 2025 — informations et contacts

Chers clients,

Nous vous informons que **le service filo'r ne circulera pas le 31 décembre 2025**. Toutes les réservations prévues ce jour seront annulées et ne pourront pas être honorées.

Cette interruption s'inscrit dans le cadre du transfert d'exploitation du service filo'r suite au renouvellement de la Délégation de Service Public de Métropole Rouen Normandie : l'exploitation ne sera plus assurée par Keolis et sera reprise par Transdev. En raison de ce changement d'exploitant, il ne nous sera pas possible d'assurer la circulation des véhicules durant cette journée.

Votre service reste accessible :



VOS TRAJETS JUSQU'AU 30.12.2025

Rien ne change pour vos trajets jusqu'à fin 2025.

Réservez, annulez,
modifiez via :

- 0 800 649 649 (appel gratuit)
- myastuce.fr
- Application filo'r



VOS TRAJETS A PARTIR DU 02.01.2026

1/ À partir du 18.12.2025 : numéro dédié pour modifier ou annuler un trajet → 03 74 66 46 82.

2/ Pour réserver :

- 0 800 649 649
- astucealademande.fr et application "Astuce à la demande".



Le 31.12.2025

1- filo'r ne circulera pas.

2- Le n° 0 800 649 649 ne sera pas joignable (transfert en cours).

Si vous aviez un déplacement prévu ce jour, reprogrammez ou prévoyez une solution alternative.

DU CÔTÉ DE LA MÉTROPOLE

RESEAU ASTUCE

Les transports en commun sont gratuits pour les moins de 18 ans Mais attention, gratuit ne veut pas dire sans abonnement. Pensez à demander votre abonnement gratuit :

- Carte Astuce : en agence
- M-Ticket : sur l'application MyAstuce

et validez à chaque montée !

Plus d'infos : myastuce.fr

⚠ En cas d'absence de titre ou de non-validation, une amende pourra être appliquée.



Enf...reindre la loi commence parfois par une simple insulte

Respectons ceux qui nous transportent.
STOP À LA VIOLENCE

Pour rappel, dans les transports, le respect n'est pas une option.

C'est une responsabilité collective.

Respectons celles et ceux qui nous transportent.

Conn...aissez-vous la sanction pour une insulte envers un conducteur ?

Respectons ceux qui nous transportent.
STOP À LA VIOLENCE

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2026

2026 Gouy, Les Authieux/le-Port-St-Ouen, St-Aubin-Celloville, Ymare

Janvier	Février	Mars	Avril
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
5 6 7 8 9 10 11	2 3 4 5 6 7 8	2 3 4 5 6 7 8	6 7 8 9 10 11 12
12 13 14 15 16 17 18	9 10 11 12 13 14 15	9 10 11 12 13 14 15	13 14 15 16 17 18 19
19 20 21 22 23 24 25	16 17 18 19 20 21 22	16 17 18 19 20 21 22	20 21 22 23 24 25 26
26 27 28 29 30 31	23 24 25 26 27 28	23 24 25 26 27 28 29	27 28 29 30
		30 31	
Mai	Juin	Juillet	Août
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5	3 4 5 6 7 8 9
11 12 13 14 15 16 17	8 9 10 11 12 13 14	6 7 8 9 10 11 12	10 11 12 13 14 15 16
18 19 20 21 22 23 24	15 16 17 18 19 20 21	13 14 15 16 17 18 19	17 18 19 20 21 22 23
25 26 27 28 29 30 31	22 23 24 25 26 27 28	20 21 22 23 24 25 26	24 25 26 27 28 29 30
	29 30	27 28 29 30 31	31
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D	L M M J V S D
1 2 3 4 5 6	1 2 3 4	1 2 3 4 5 6 7 8	1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12 13	5 6 7 8 9 10 11	9 10 11 12 13 14 15	7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 19 20	12 13 14 15 16 17 18	16 17 18 19 20 21 22	14 15 16 17 18 19 20
21 22 23 24 25 26 27	19 20 21 22 23 24 25	23 24 25 26 27 28 29	21 22 23 24 25 26 27
28 29 30	26 27 28 29 30 31	30	28 29 30 31

Ordures Ménagères

Emballages Et Papiers

Jours fériés

Merci de sortir les déchets la veille au soir et de rentrer les bacs après la collecte.

NOUS CONTACTER

ETAT CIVIL :

- Délivrance de pièces administratives ou certification d'actes
- Actes d'état civil : naissance, décès, mariage, enregistrement des PACS...
- Recensement militaire
- Diplôme du travail

→ etatscivil@mairie-ymare.fr

SECRETARIAT DU MAIRE :

- Demande de rendez-vous
- Secrétariat du Conseil Municipal et des commissions
- Marchés publics, gestion des projets communaux
- Enquêtes publiques
- Cimetière
- Assurances

→ secretariatdumaire@mairie-ymare.fr

SPORT ET LOISIRS :

- Affaires scolaires et périscolaires (cantine-garderie)
- Accueil de loisirs : mercredis et vacances scolaires
- Facturation, modification, absences
- Informations et renseignements

→ sportsetloisirs@mairie-ymare.fr

URBANISME ET VOIRIE :

- Conseils et renseignements : réglementation, autorisations d'urbanisme, constitution d'un dossier...
- Aménagements urbains : panneaux, traçage au sol...
- Entretien et gestion du patrimoine communal
- Voiries et espaces verts : création, maintenance et entretien
- Gestion des équipements sportifs

→ urbanismeetvoirie@mairie-ymare.fr

COMMUNICATION :

- Bulletins municipaux, réseaux sociaux, panneau lumineux, Panneau Pocket, site internet, brochures d'information...
- Evénements et manifestations : Fête du Pays, Fête Nationale, commémorations...
- Associations
- Location de la salle des fêtes

→ communication@mairie-ymare.fr

INSCRIPTION ENFANCE JEUNESSE :

- Uniquement pour la remise d'un dossier d'inscription concernant :
 - Garderie
 - Cantine
 - Etude
 - Accueil de loisirs mercredi et vacances

→ inscriptionenfancejeunesse@mairie-ymare.fr

RESSOURCES HUMAINES :

- Dépôt de candidatures
- Jobs d'été
- Demandes de stages scolaires ou professionnels

→ rh@mairie-ymare.fr

ELECTIONS :

- Inscription, radiation, carte électorale...

→ elections@mairie-ymare.fr

AIDE SOCIALE – CCAS :

- Action sociale : accompagnement social et financier
- Aides aux personnes âgées, aux familles et aux personnes en difficulté
- Conseils : évaluation des situations et des possibilités d'aide. Orientation vers une assistante sociale ou vers le(s) service(s) concerné(s)

→ ccas@mairie-ymare.fr

ÉVÈNEMENT COMMUNAL A VENIR

Ymare

*Madame le Maire et le Conseil Municipal
sont heureux de vous inviter aux*

Voeux du Maire 2026

*Vendredi 16 janvier
salle des fêtes - 19h*

474 Grand' rue - 76520 YMARE